



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS DU GENERAL D'ARMÉE FRANÇOIS LECOINTRE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Paris, le 1^{er} février 2021

Discours du général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées

Vous trouverez ci-joint le discours du général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées, lors du Comité exécutif du ministère des Armées consacré au contre-terrorisme, le 1^{er} février 2021.

Seul le prononcé fait foi.

Madame la ministre, monsieur le directeur général de la sécurité extérieure, mesdames et messieurs les élus,

Je voudrais essayer d'illustrer rapidement la façon dont les armées s'investissent comme un acteur-clef dans leur mission de lutte contre le terrorisme, qui varie évidemment selon les théâtres d'opération, en fonction des objectifs, des moyens qui sont consacrés, des modes d'actions qui peuvent différer. En tout état de cause, et cela a été évoqué par la ministre des armées et cela vient d'être rappelé par le DGSE, tout cela se fait toujours avec un souci d'intégration et de coordination particulièrement fine pour être efficace dans cette action de contre-terrorisme.

Les armées sont engagées comme acteur-clef de cette lutte contre le terrorisme tant sur le territoire national, où ce terrorisme s'exprime, qu'à l'étranger, où il trouve évidemment des zones-refuges et des zones à partir

desquelles il peut se renforcer et conquérir de nouveaux territoires. Enfin, les armées investissent beaucoup d'efforts dans la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

* *

Sur le territoire national, les armées agissent dans tous les milieux : aérien, maritime, terrestre et cyber. Elles sont primo-intervenantes dans les milieux aériens et maritimes. Elles contribuent à la protection du territoire national dans le cadre des postures permanentes de sûreté aérienne et maritime, auxquelles s'ajoute un dispositif permanent de cyberdéfense. Ces postures ont vocation à être renforcées, en fonction d'événements particuliers.

Dans le **milieu terrestre**, la mission première de l'opération Sentinelle est de faire face à la menace terroriste militarisée sur le territoire national. 7000 militaires par jour y sont déployés. Notre objectif à court terme est de concentrer notre effort sur les zones les plus sensibles où l'action des armées est effectivement complémentaire de celle des forces de sécurité intérieure, en coordination étroite avec le ministère de l'Intérieur.

Dans les **milieux maritimes et aériens**, le ministère des Armées joue également un rôle majeur en matière de contre-terrorisme. En effet, le Premier ministre peut confier au ministère la responsabilité de la réponse gouvernementale à un événement terroriste qui se déroulerait en mer ou dans l'espace aérien.

Dans le **milieu cyber**, les armées ont un mandat de lutte contre la propagande terroriste menée depuis l'étranger dès lors qu'elle porte atteinte aux intérêts français. À partir de la veille des réseaux sociaux, le COMCYBER contribue au signalement et à la suppression de produits de propagande et cela dans le cadre d'un travail de coordination étroite, tant au niveau interministériel qu'interallié.

En outre, dans le cadre des opérations, les armées (COMCYBER) conçoivent et mènent des opérations contre les capacités numériques des organisations terroristes pour contrer la menace en provenance de ces théâtres extérieurs. Enfin, les armées peuvent engager des capacités rares en appui des forces de sécurité intérieure, je pense en particulier aux capacités de lutte contre la menace nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique, pour lesquelles elles développent des compétences et des savoir-faire qui leur sont propres.

*

D'autre part, et je vais évoquer à nouveau ce qu'a longuement évoqué le DGSE, les armées sont particulièrement engagées aujourd'hui dans la **lutte contre le terrorisme à l'étranger**. Pour l'essentiel, cette action est centrée au Sahel et au Levant, y compris en payant le prix du sang et en ayant des hommes et de femmes qui s'engagent avec la notion très claire de leur objectif de protection des Français contre cette menace terroriste.

Dans ces deux zones du Sahel et du Levant, l'ennemi, par les méthodes qu'il emploie, par ses objectifs, par la volonté qui est la sienne d'avoir une emprise croissante sur la population, peut évidemment être qualifié de terroriste.

Pour faire face à cette menace portée par un projet politique, il ne peut y avoir qu'une **stratégie globale, à laquelle** les armées prennent leur pleine part.

Face à un ennemi asymétrique qui fuit les affrontements directs, les armées doivent adapter leurs propres modes d'actions. Comme dans tout affrontement, il s'agit d'identifier les moyens d'empêcher l'ennemi d'atteindre ses objectifs. Ces objectifs sont clairs : accroître son emprise sur les populations, en jouant des tensions interethniques et en pratiquant une politique de terreur qui a été parfaitement définie par le DGSE ; étendre son emprise territoriale : à la résurgence de Daech au Levant s'ajoute une volonté de s'étendre territorialement vers la zone du Golfe de Guinée, qu'il s'agisse de l'EIGS ou du RVIM.

Nous ne pouvons pas faire face à cette menace comme nous le ferions dans un affrontement classique et symétrique. Il s'agit donc bien d'une opération de contre-terrorisme, qui cherche à valoriser les forces partenaires ; à renforcer l'État ; à appuyer les actions de développement, en partenariat avec l'Agence française de développement notamment ; à assurer une présence la plus rassurante possible pour les populations locales ; à désorganiser les groupes armés terroristes ; à empêcher ces mêmes groupes d'occuper le champ informationnel.

Pour accomplir tout cela, c'est l'ensemble du spectre des capacités militaires qui est sollicité : forces conventionnelles, forces spéciales, renseignement et cyber.

Tout cela passe d'abord par une évaluation de la menace, à laquelle les armées participent, en particulier grâce à la Direction du renseignement militaire, qui appartient au premier cercle des services de renseignement. Là aussi, cela se fait dans une logique d'intégration et de coordination très étroite, assurée par la DGSE au sein du ministère et avec l'interministériel. Les armées sont engagées dans les zones d'évolution des groupes terroristes, là où ils génèrent des capacités (recrutent et forment), les régénèrent, transitent, trouvent refuge et enfin, agissent ou se préparent à agir.

Les armées agissent ensuite par un appui à la montée en puissance de leurs partenaires dans le domaine du contre-terrorisme.

Par des actions de formation : formations de base, par exemple dans le cadre de l'opération EUTM au Mali ; formations plus spécialisées, via des détachements d'instruction opérationnels fournis par les Éléments français au Sénégal au profit de l'ensemble des pays du G5 Sahel. Il y a également des actions de formation et d'accompagnement au combat : actions de partenariat militaire opérationnel pour Barkhane, avec la *Task Force* Takuba en particulier ; au Levant, à travers l'opération *Inherent Resolve*, une participation des armées au contre-terrorisme aux côtés des forces irakiennes et aux côtés des forces autonomes kurdes dans le cadre de l'assistance militaire opérationnelle.

Les armées conduisent d'autre part des actions dans le cyberspace.

Des actions permanentes visent à interdire l'utilisation du cyberspace par les groupes terroristes ; des actions d'influence : au Levant comme au Sahel. Sous l'effet de l'action cyber menée en étroite coopération avec nos alliés américains, les moyens de propagande et de recrutement adverses ont quitté les réseaux sociaux de masse (Facebook, Twitter). Nous conduisons également des actions cyberoffensives sur les groupes terroristes, permettant le renseignement, la réduction ou la neutralisation de capacités adverses et la modification de leurs perceptions.

Il s'agit également de désorganiser les groupes armés terroristes et à travers eux leurs réseaux de soutien et de logistique.

L'objectif global de ces actions est de décourager ces groupes et de les mettre progressivement à la portée des forces locales. Il s'agit de harceler, de désorganiser la logistique, de désorganiser les chaînes de commandement, de limiter la liberté d'action et au bout du compte de pousser les organes de commandement à la faute. Pour ce type d'actions, les armées mobilisent l'ensemble de leurs capacités : drones, avions de chasse, hélicoptères de reconnaissance et d'attaque et actions au sol.

Il s'agit par exemple des frappes aériennes et des opérations aéroterrestres qui sont conduites contre des regroupements de groupes armés terroristes, généralement préludes à une attaque, la plupart du temps contre des garnisons alliées. Il s'agit aussi de saisies de ressources logistiques critiques pour les capacités opérationnelles des groupes armés terroristes, telles que des motos, des véhicules de type pick-up et des armes collectives et individuelles.

Enfin, ce qui est sans doute le plus visible ou le plus spectaculaire, les armées conduisent des actions contre la chaîne de commandement.

Car face à ces actions de désorganisation que je viens d'évoquer, les chefs de groupes armés terroristes – les katibas – n'ont d'autre choix que de réagir, et sont poussés à la faute. C'est à ce moment-là que par une manœuvre qui mobilise l'ensemble des moyens à leur disposition, les armées peuvent localiser ces chefs et tenter de les mettre hors de combat. Je note par ailleurs que la volonté de capturer ces chefs de groupes – et pas seulement de les éliminer – conduit à exposer nos soldats. J'insiste sur ce fait : l'intérêt n'est pas tant d'éliminer ces terroristes mais bien d'essayer de les capturer pour exploiter des sources de renseignement, afin de désorganiser le plus efficacement possible les groupes armés terroristes. Encore une fois, ces opérations de neutralisation et de capture sont plus dangereuses que s'il ne s'agissait que d'éliminer à distance.

Ce processus dynamique est le point de départ d'une exploitation permanente qui nous conduit à relancer l'action, à accroître cette désorganisation et à remonter le plus haut possible dans les chaînes de commandement de ces deux organisations que sont le RVIM et l'EIGS. Dans ce travail, l'engagement du Commandement des opérations spéciales est absolument fondamental et je tiens à ce que nous leur rendions un hommage très particulier.

Ponctuellement enfin, en coordination étroite avec la DGSE, les armées peuvent contribuer à des actions contre des individus de haut rang. C'est de l'une de ces actions qu'a résulté en novembre 2020 la mort dans un affrontement de Bah Ag Moussa.

*

Je terminerai par le rôle-moteur que jouent les armées dans la **coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme**.

En effet, les armées agissent comme catalyseur d'un certain nombre d'initiatives internationales contre le terrorisme au Sahel, par l'intermédiaire des forums et des coalitions qui sont dédiées à cet objectif.

Les armées participent également, comme l'ensemble du ministère, à la coordination des efforts au sein du *Military Framework to Counter Violent Extremist organization* (MFCVEO), forum qui regroupe 13 nations alliées, créé en 2016.

D'autre part, en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et sous l'égide de la Direction de la coopération de sécurité et de défense, les armées ont appuyé la création de l'Académie internationale de lutte contre-terroriste à Abidjan en 2019 avec une participation au financement des infrastructures et la fourniture de l'expertise destinée à la montée en puissance de l'académie

et à l'encadrement de divers stages d'entraînement d'unités spéciales et spécialisées de pays du G5 Sahel et du Golfe de Guinée.

Vous le voyez, ce travail de coopération internationale ne vise pas seulement à traiter la crise là où elle se présente, mais aussi à anticiper et tenter de prévenir.

Les armées sont menantes dans la coopération franco-américaine en ce qui concerne les opérations d'influence, en particulier sur les théâtres de nos principales opérations extérieures de contre-terrorisme.

Enfin, nous avons créé l'an dernier un Partenariat pour les Actions dans l'Ouest Africain (PAOA) qui vise à réunir autour de nous des partenaires locaux, européens et américain, pour optimiser et harmoniser les efforts de partenariat militaire opérationnel et mieux partager le renseignement pour faire face à cette menace terroriste qui croît dans l'ensemble de la sous-région.

* *

Je voudrais conclure en soulignant que **les armées jouent pleinement leur rôle dans ce qui est une action globale**, qui sous l'autorité de la ministre, fait travailler de façon très étroite l'ensemble des services du ministère, en particulier la DGSE et les armées. Cette action globale s'inscrit également dans un cadre national et interministériel.

Mais je voudrais rappeler que tout cela se fait en même temps que d'autres actions et que la préparation à d'autres actions. La ministre l'a évoqué, je voudrais reprendre ses mots : **les armées sont en train de se préparer à s'engager aussi dans d'autres affrontements** de la grammaire stratégique qui se dessine devant nous. Au moment même où nous sommes engagés comme un acteur-clef de la lutte contre le terrorisme, nous pensons à ce qui se dévoile déjà dans cette confrontation stratégique. Et cela requiert également beaucoup d'énergie et de beaucoup de préparation de la part de nos forces.